

Qui prend la défense de l'éléphant ?

Selon certains défenseurs des éléphants, la reprise partielle du commerce de l'ivoire représente une menace pour les pachydermes. Pas si simple.

Elle le réclamait depuis quelques années. L'Afrique du Sud vient d'obtenir le droit d'écouler son stock de 30 tonnes d'ivoire issu d'animaux morts naturellement. Elle rejoint ainsi le Botswana et la Namibie. Recalés, en revanche, le Zimbabwe et la Zambie, jugés trop instables politiquement pour encadrer dans les règles un tel commerce.

Certains, en 1990, avaient craint que la promulgation de l'interdiction totale du commerce de l'ivoire ne fasse pulluler dangereusement les éléphants comme les criquets ravageurs. Mais aujourd'hui, alors que le marché noir de l'or blanc se porte très bien, la population de pachydermes est passée de 600 000 individus en 1990 à (estimation optimiste) 400 000 têtes seulement. (...)

Chiffres

◆ Combien d'éléphants ?

1,3 million en 1979, 609 000 en 1990, 400 000 aujourd'hui. Selon l'organisation britannique Born Free, le taux annuel de déclin de la population d'éléphants a atteint 1,2% par an entre 1990 et 1996. Il est passé à 4% entre 1996 et aujourd'hui.

◆ Le plus gros trafiquant :

Depuis 1996, 45 tonnes d'ivoire ont été saisies en Chine. Ce pays servirait de plaque tournante pour la moitié de l'ivoire illicite mondial.

En 2002 : 16 tonnes d'ivoire illégal ont été saisies de par le monde. Prise record : 6 tonnes confisquées à Singapour, en provenance d'Afrique du Sud.

◆ Le budget de la défense :

Un éléphant, ça rapporte énormément, autour de 100 euros le kilo d'ivoire brut. Difficile de chiffrer précisément le bénéfice mondial dégagé par la vente illicite des défenses d'éléphants, mais on peut l'estimer à plusieurs centaines de millions d'euros par an. 150 pays, dont la France, sont impliqués dans le trafic.